



LE PETIT BILLANTIN

Avril 2019

N° 44



Sommaire

Editorial	p. 3
Budget	p. 4
Rétrospective 2018 en images.....	p. 10
Travaux au Stade du Grand Bois	p. 12
Groupe Scolaire : garderie	p. 12
Festival Lac Culture et Pédibus	p. 13
PLU à Bilieu	p. 14
La fleur à Bilieu.....	p. 17
Communication de l'opposition.....	p. 17
Informations CAPV	p. 18
Associations	p. 20
Brèves, Etat Civil, Manifestations	p. 24

Mairie de Bilieu
www.mairie.bilieu.fr
mairie.bilieu@paysvoironnais.com
Tel : 04 76 06 62 41



Mairie

Horaires d'ouverture

Lundi et mardi	de 16h à 18h30
Mercredi	de 8h30 à 11h30
Jeudi	de 8h30 à 11h30 et de 16h à 18h30
Samedi	de 8h30 à 12h

Permanences de M. le Maire

Sur rendez-vous au 04 76 06 62 41

Petit Billantin

Directeur de Publication
Jean-Yves Penet, Maire de Bilieu
Conception
Nadine Dioc
Numéro 44
Tirage : 750 exemplaires
Imprimerie : Max PERRIN
ZA du BERT—38630 Les Avenières
Ce bulletin a été imprimé en encres végétales sur papier 100% recyclé

Numéros Utiles

Pour contacter la pharmacie de garde : 04 76 91 10 99

Maison Médicale de garde : 0810 15 33 33

Les numéros d'urgence :

SAMU 15

Police 17

Pompiers 18

Appel d'urgence européen 112

Accueil sans abri 115

Enfance maltraitée 119

Centre anti-poisons de Lyon 04 72 11 69 11





Mes chers concitoyens,

Après de nombreux mois de travail et de concertation, le projet de PLU vous a donc été présenté lors de la réunion publique du 8 avril dernier.

Ce projet a été bâti dans un environnement contraint avec des exigences fortes de l'Etat et du SCoT (Schéma de cohérence territoriale de la grande agglomération Grenobloise), notamment, en matière de **réduction des surfaces constructibles, de densification et d'augmentation de la part des logements collectifs**.

La sécurité des biens et des personnes en particulier au regard des aléas climatiques, malheureusement appelés à s'accroître, est aussi une préoccupation de l'ensemble des acteurs qui ont un rôle à jouer en matière d'urbanisme.

Ces mesures, qui s'imposent à nous, ont pour objectif de préserver les surfaces agricoles et naturelles, de protéger la biodiversité en réduisant l'artificialisation des terres.

L'effort demandé à notre commune dans ces domaines est particulièrement important aujourd'hui car nous n'avons pas été très vertueux par le passé avec, notamment, une consommation d'espace singulièrement importante.

En conséquence, la municipalité et le groupe de travail PLU se devaient de tenir compte de ces contraintes tout en cherchant un point d'équilibre entre les éléments imposés et notre projet communal.

Un projet communal orienté vers la défense de l'environnement et la qualité de vie mais aussi porteur d'une volonté d'apporter de nouveaux services à la population et de favoriser l'activité au sein de notre village.

Nos préoccupations locales rejoignent évidemment les grands débats nationaux, l'approche économique et sociale devant inévitablement s'inscrire dans la résolution de la crise environnementale qui menace notre existence même.

Le projet communal se concrétise également dans le budget qui vient d'être approuvé par le conseil municipal. Un budget qui, comme vous pourrez le constater dans les pages qui suivent, nous permet de réaliser les travaux nécessaires tout en conservant une capacité d'autofinancement conséquente.

Nous privilégions une approche prudente sur les recettes avec également la volonté d'adapter nos projets et donc nos dépenses au contexte local ou national le cas échéant.

Jean-Yves Penet, Maire de Bilieu

BILAN BUDGET 2018 : UNE ANNEE DE TRANSITION BIEN GEREE !

Pour rappel, les objectifs de gestion qui étaient ceux de la commune au début de l'exercice 2018 :

- ◆ **Maîtriser le budget de fonctionnement**
- ◆ **Limiter à l'essentiel les investissements en 2018**
Planifier et positionner les demandes de subvention pour les projets La Sure et Salle des Fêtes d'ici à 2020 et au-delà.
- ◆ **Autofinancer les investissements en 2018**
Ne pas accroître la dette jusqu'en 2019 en attendant la fin du remboursement d'un emprunt.

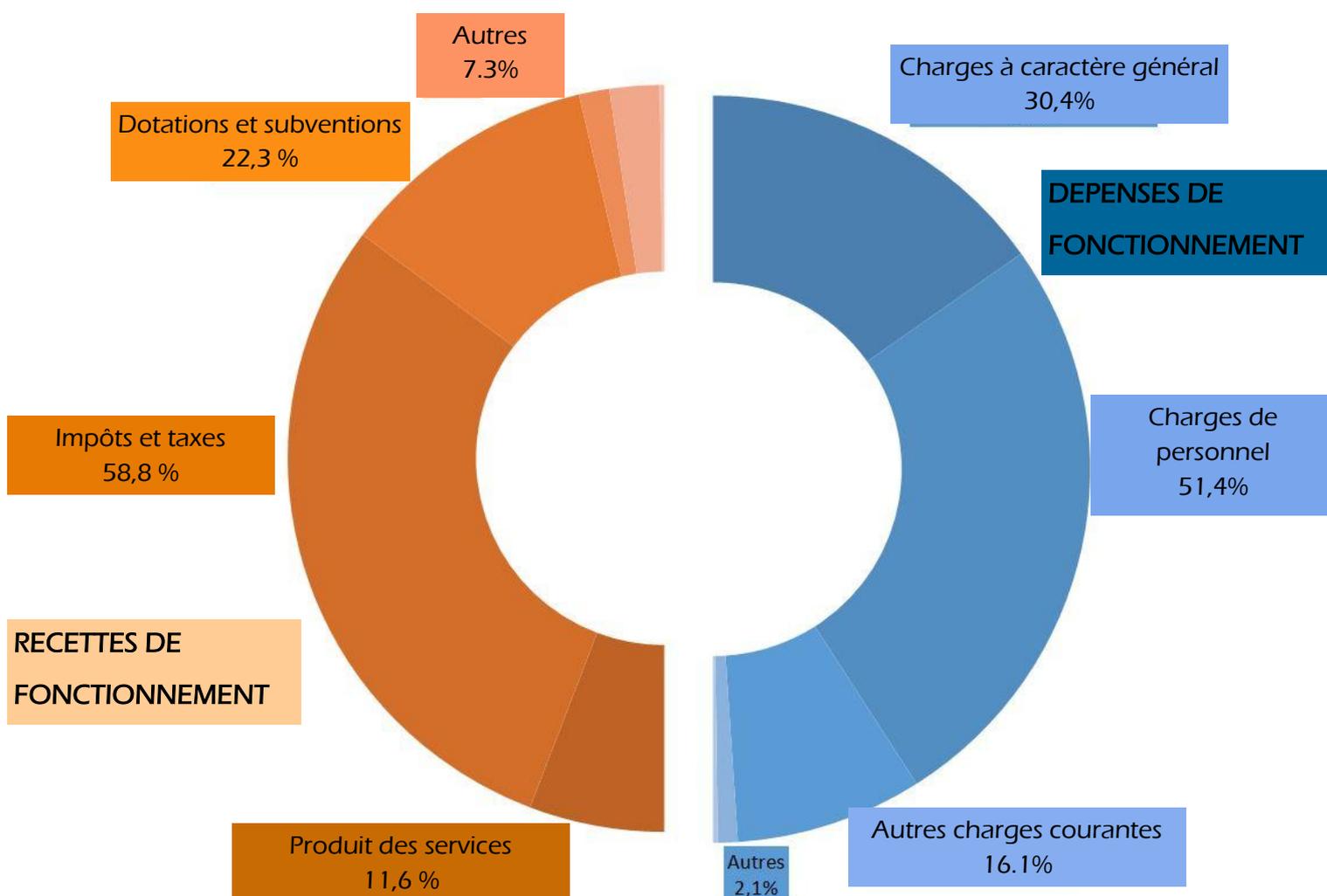
BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2018 :

Dépenses : - 8,6 % par rapport aux prévisions,

Avec une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement, le résultat est meilleur qu'attendu au budget prévisionnel.

Les dépenses de fonctionnement se sont soldées avec un total à 939 611 €, soit - 8,6 % par rapport aux prévisions, alors que les recettes de fonctionnement ont été équivalentes aux prévisions pour un total de 1 123 335 €.

Ce qui a permis de dégager un résultat positif de fonctionnement de + 183 724 €.



LES PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT REALISEES EN 2018

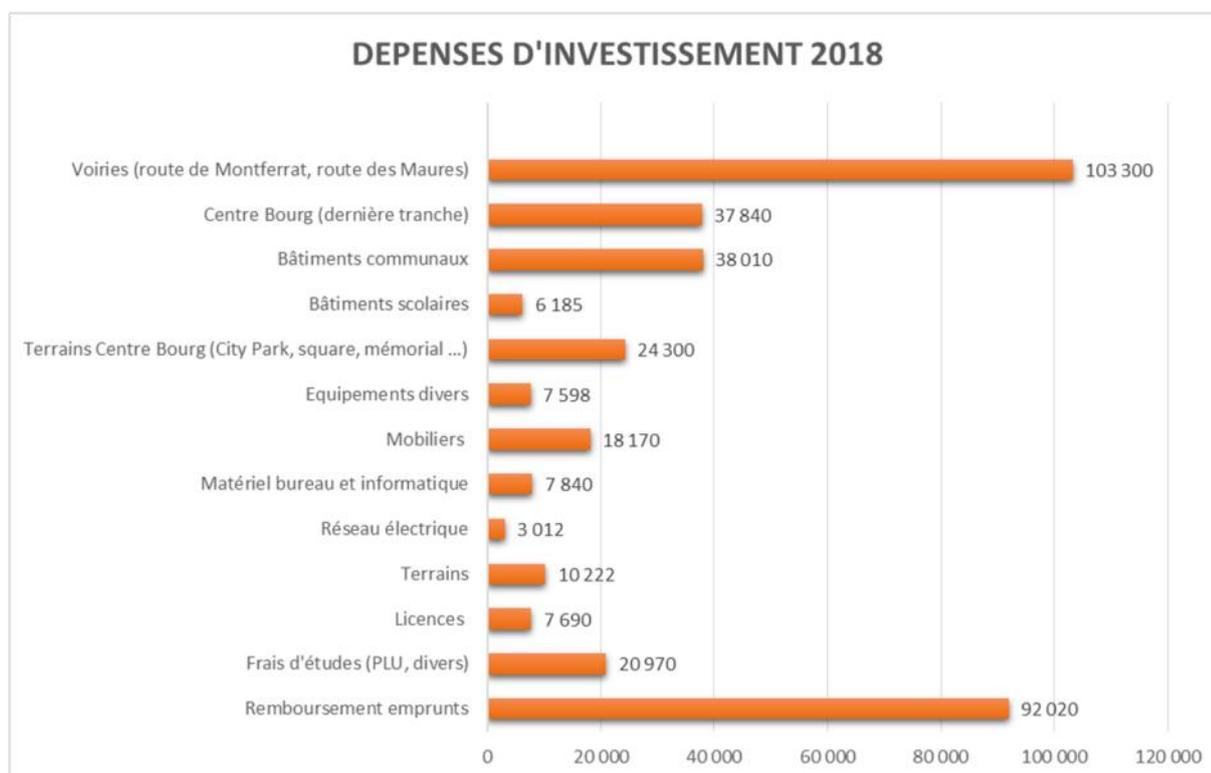
Comme prévu, les investissements ont été limités en 2018 afin de pouvoir les gérer par l'autofinancement :

- ◆ Travaux de sécurisation des eaux pluviales : route de Montferrat 1^e tranche (67 000 €), route des Maures (32 300 €)
- ◆ Dernière tranche des travaux du Centre Bourg : 58 500 €
- ◆ Travaux sur les bâtiments communaux (snack camping, cantine, école, mairie) : 38 000 €
- ◆ Mobiliers divers dans le cadre de plan de rénovation à l'école et à la mairie : 18 000 €
- ◆ Matériels informatique et bureautique (école & mairie) : 7 800 €
- ◆ Licences liées à l'informatique : 7 700 €
- ◆ Terrains acquis principalement dans le cadre du plan d'aménagement de chemins piétonniers : 10 000 €
- ◆ Etudes dans le cadre de la révision du PLU : 14 000 €
- ◆ Divers équipements (remplacement défibrillateur, radar pédagogique, outillages pour les services techniques) : 7 600 €

Le premier poste de dépenses d'investissement concerne le remboursement de la dette, avec une annuité en 2018 de 92 000 €.

Point sur l'endettement de la commune :

L'année 2018 était celle du dernier remboursement d'un ancien emprunt (achat du tracteur New Holland, dernière annuité de 11 524 €) et la première annuité pleine de l'emprunt Centre Bourg (12 500 €). Le poids de la dette, qui porte principalement sur le remboursement des emprunts (renégociés en début de mandat) liés au Groupe Scolaire (58 904 €), sera réduit à un montant d'annuité de capital de 81 000 € en 2019. La maîtrise de notre gestion budgétaire reposant sur une capacité à dégager de l'autofinancement chaque année (budget de fonctionnement) et sur la volonté de ne pas dépasser le seuil de 100 000 € de remboursement de capital annuel (budget investissement), cette amélioration du poids de la dette nous laissera la possibilité de lancer un nouvel emprunt pour l'aménagement de l'Espace La Sure fin 2019.



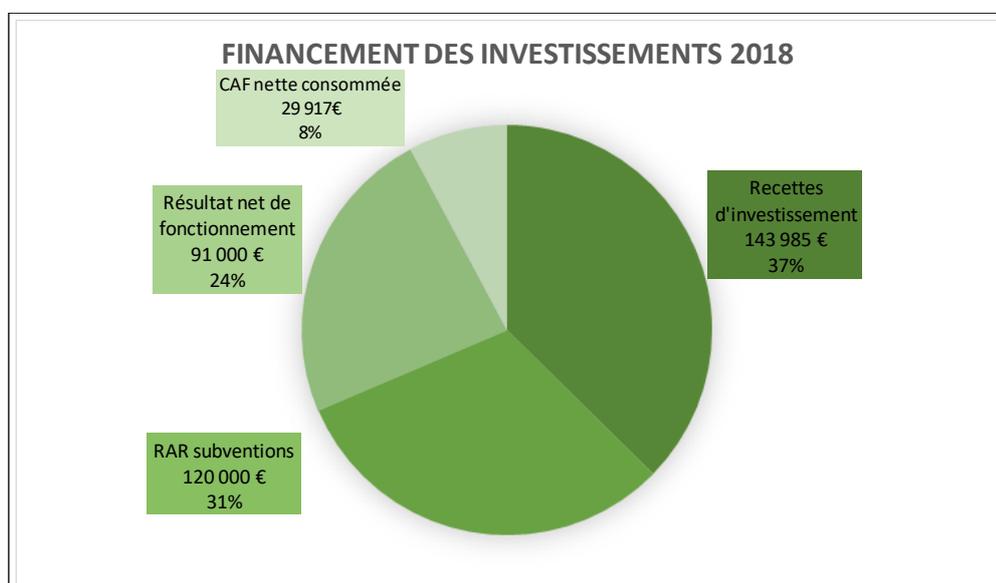
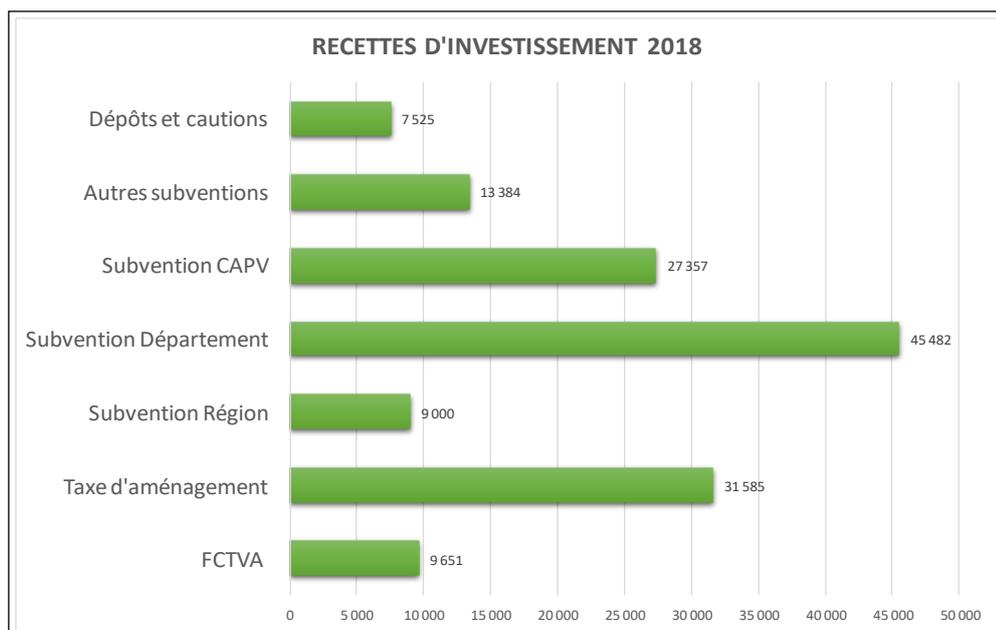
LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS 2018

Le montant total des investissements en 2018 : 384 902 €

Les recettes d'investissement perçues en 2018 : 143 985 € (tableau ci-contre)

Soit un déficit de financement de 240 017 € qui aura été autofinancé par notre résultat de fonctionnement et nos réserves.

Sur ce montant, il faut prendre en compte un montant de 120 000 € de subventions qui étaient prévues en recettes mais dont le règlement a simplement été décalé administrativement ; elles seront perçues en RAR (reste à réaliser) en 2019.



LES CHIFFRES A RETENIR DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

- ◆ SOLDE POSITIF D'EXPLOITATION AU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT : + 183 724 €
- ◆ RESULTAT NET D'EXPLOITATION 2018 : + 91 707 € (après couverture du remboursement de capital pour une annuité de 92 017 €)
- ◆ BESOIN DE FINANCEMENT D'INVESTISSEMENT = - 240 017 €
- ◆ CONSOMMATION NETTE RESERVE DE CAF = 28 910 €

Résultats de clôture après reprise de l'exercice 2017 :

- ◆ RESULTAT DE CLOTURE REPORTE AU BUDGET PRIMITIF 2019 : + 471 746 € (qui sera affecté aux recettes de fonctionnement 2019)
- ◆ RESULTAT DE CLOTURE REPORTE AU BUDGET D'INVESTISSEMENT 2019 :
 - 198 343 € (qui sera affecté aux dépenses d'investissement 2019)
 - + 230 443 € (qui sera affecté aux recettes d'investissement 2019)

En 2018, notre maîtrise globale des dépenses et de la planification des investissements nous a permis de continuer à maîtriser l'amortissement de la dette, de réaliser les travaux et projets prévus en limitant au maximum la consommation de nos réserves d'autofinancement.

BUDGET PREVISIONNEL 2019

Il s'appuie encore et toujours sur des principes essentiels qui guident notre gestion communale :

◆ **Ne pas augmenter les taux d'imposition communaux**

◆ **Equilibrer le financement des investissements en 2019 entre autofinancement et emprunt**

Gérer la dette avec la fin d'un emprunt qui nous redonne une marge (-11 000 € de remboursements), limiter l'emprunt de l'aménagement de l'Espace La Sure et couvrir le coût des intérêts par les loyers perçus de la future MAM.

En 2019, nous aurons par ailleurs les premiers effets de la récupération de la TVA sur la 1^e tranche du Centre Bourg, soit une recette de plus de 100 000 € qui renforcera notre Capacité d'Autofinancement .

◆ **Maitriser au mieux le budget de fonctionnement**

La résolution de la situation concernant la gestion de la Petite Enfance et les crèches du Tour du Lac en 2018 aura permis une meilleure gestion partagée entre les communes et une amélioration de l'offre globale. Elle aura aussi contribué à une baisse notable du coût de la participation aux crèches, soit un gain de 50 000 € dans notre budget de fonctionnement pour les années à venir.

◆ **Optimiser la gestion des investissements en 2019/2020**

L'aménagement de l'Espace La Sure a été évalué avec deux hypothèses, avec et sans la construction d'un local pour l'école de musique ; les demandes de subventions ayant été engagées sur le montant total de 523 000 €, nous adapterons le projet courant 2019 (pour une livraison en 2020) selon les décisions finales concernant le devenir de l'école de musique que nous sommes déterminés à soutenir, compte tenu du service rendu par celle-ci, en matière culturelle, au Nord du Pays Voironnais.

La rénovation de la Salle des Fêtes qui est déjà positionnée dans les demandes de subventions (270 000 €) pour 2022 est l'autre investissement majeur à concrétiser.

FOCUS SUR LES PRINCIPALES RECETTES 2019

En fonctionnement :

- La croissance mécanique des ressources d'imposition (sans augmentation des taux) : 585 700 €
- Une relative prudence sur les dotations et subventions de l'Etat que nous avons évaluées en baisse d'environ 8% à 228 400 € et qui pourraient bien ne baisser dans la réalité que de 3% autour de 243 000 €

En investissement :

- les rentrées de FCTVA pour plus de 100 000 €
- un emprunt de 200 000 € pour l'Espace La Sure (prévu sur la fin de l'année)
- le reste à réaliser de subventions décalées pour 120 300 €
- les subventions obtenues pour nos projets d'investissements pour 304 900 €
- l'excédent de fonctionnement de la clôture 2018 capitalisé pour 230 443 €

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2019

Dans la continuité des travaux engagés en 2018, nous finaliserons les aménagements de voiries pour assurer la sécurité des déplacements et la gestion des réseaux route de Montferrat et sur la RD 50 au Petit Biliou.

La rénovation de l'Espace La Sure sera bien entendu le projet le plus conséquent et il s'inscrit dans la volonté d'amélioration des bâtiments communaux anciens (avec notamment une progression des performances thermiques) mais aussi des conditions de vie et de services offerts dans le Centre du village.

La création d'un préau dans l'espace réservé aux maternelles du groupe scolaire afin de mettre nos plus petits à l'abri des intempéries comme de la chaleur.

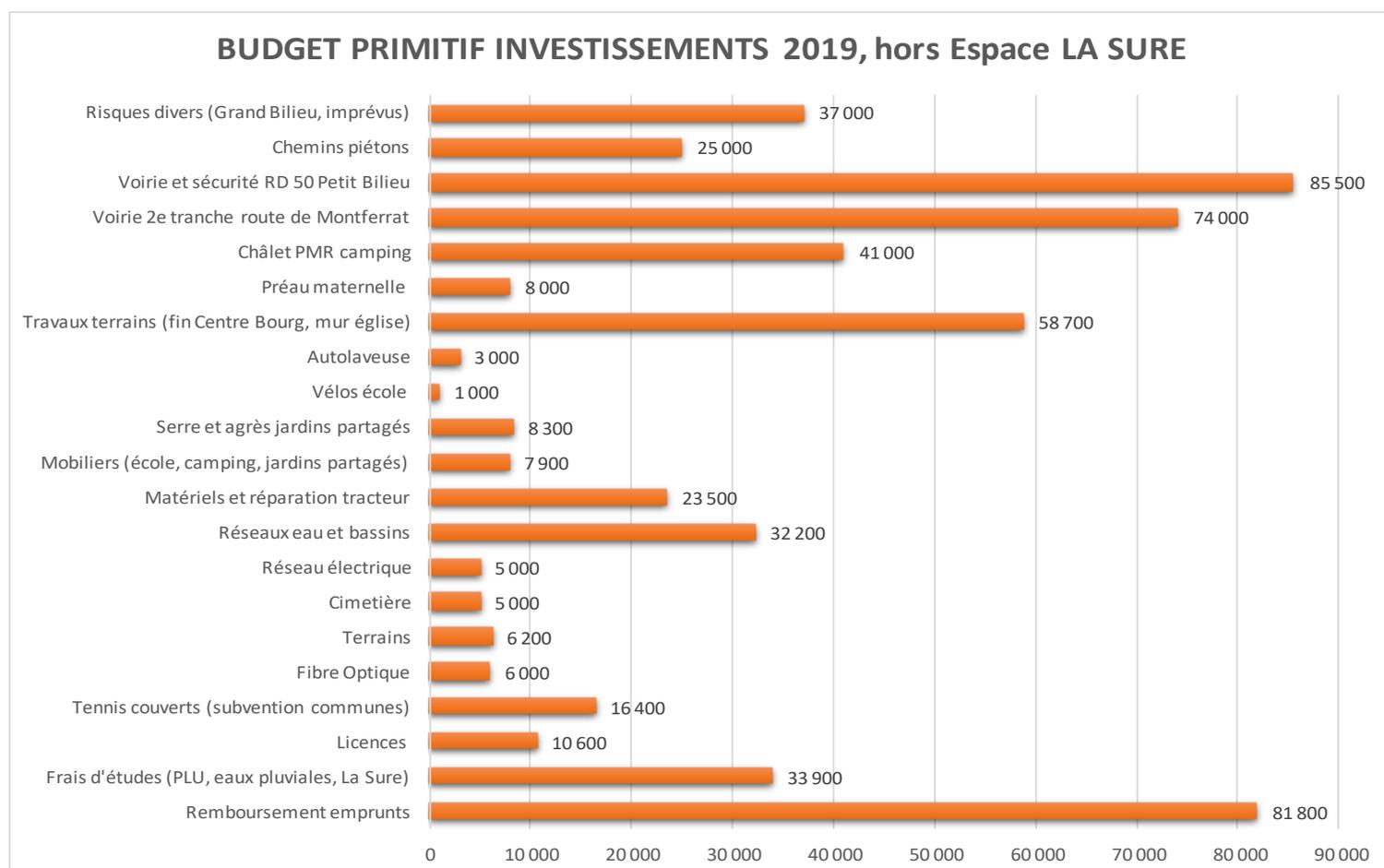
La fin du programme de mise en conformité PMR (personnes à mobilité réduite) de la commune avec l'acquisition d'un chalet équipé au camping.

La rénovation et la mise en sécurité de nos bassins route de Montferrat ainsi que d'un mur près de l'église.

La poursuite de l'aménagement de chemins piétonniers pour faciliter et étendre les déplacements doux dans notre commune.

Les frais d'études liés à la révision de notre PLU, au schéma directeur des eaux pluviales et aux différents diagnostics sur nos bâtiments communaux.

La participation aux tennis couverts intercommunaux qui reste toujours à solder.



En conclusion, un seul et même crédo qui guide notre action depuis 2014, une gestion raisonnable, transparente et responsable de nos ressources au seul service de l'amélioration du cadre de vie de toutes et tous les Billantins, des plus petits aux plus âgés.

Zoom sur l'Espace de la Sure

1/ Le Programme

La rénovation de l'Espace de La Sure comprendra (dans 220 m²) :

- ◆ Une Maison d'assistantes maternelles
- ◆ Un local polyvalent pour le RAM et les associations (danse, ...)

Dans le projet initial est prévue la construction d'une salle dédiée à la musique. Cependant, des incertitudes se sont fait jour concernant le devenir de l'école de musique.

De nombreux échanges ont eu lieu entre les divers partenaires : association DOREMI FASOLAC, communes du tour du lac, communauté d'agglomération, autres écoles de musiques du pays Voironnais, afin d'assurer la pérennité de cette institution, dont l'apport au Nord du territoire est incontestable.

Dans l'attente d'une solution de long terme, la construction du bâtiment est suspendue. Cependant, la municipalité de Biliou mettra tout en œuvre pour aider l'école de musique notamment en mettant à disposition de celle-ci une salle, de manière à assurer la poursuite des activités musicales.

2/ L'investissement

Les coûts tout compris pour ces équipements sont de l'ordre de :

MAM	150 000 €
Local Polyvalent	140 000 €
Total	290 000 €

3/ Le financement

A ce jour un minimum de **43 %** de subventions ont été obtenus pour les deux équipements.

Le reste à charge maximum pour la commune est de **164 000 €** pour la MAM et le local polyvalent.

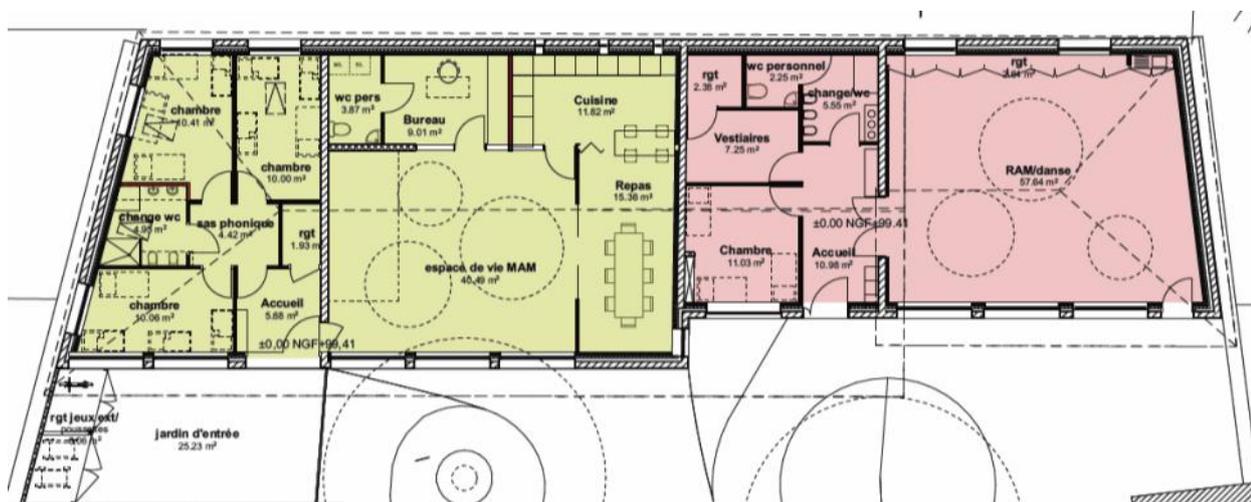
4/ La charge pour la commune

Compte tenu des taux d'emprunt que peut obtenir la commune et compte tenu du loyer versé pour la MAM, le reste à charge pour la commune concernant la rénovation de l'Espace La Sure est de : **350 €/mois**

Les charges d'exploitation seront prises en charge par les assistantes maternelles pour la MAM.

Le loyer versé par les assistantes maternelles compense l'annuité de la commune ce qui permet :

- ◆ Aux assistantes maternelles de payer un loyer après prise en compte d'une subvention de 43%
- ◆ A la commune, d'obtenir pour une faible annuité des locaux entièrement rénovés





ONAC
Réserve
parlementaire
Souvenir
Français





**Travaux eaux pluviales
et sécurité aux Maures**



**Cérémonie du 11 novembre
Centenaire 1918-2018**



Réunion Bilan des NAP



Travaux d'accessibilité



Exposition de peinture



**Cuisine du Snack du Camping
par les agents communaux**

Des vestiaires rénovés au Stade du Grand Bois



Depuis de nombreuses années, les vestiaires du FC Biliou au stade du Grand Bois n'avaient subi aucune amélioration. Leur vétusté et leur insalubrité devenaient criantes.

Il fallait faire quelque chose !

Comme depuis l'automne, ceux-ci étaient partagés avec des équipes de jeunes footballeurs de l'ASCOL, il nous a paru évident qu'une réfection de ces locaux s'imposait.

Après discussion avec les dirigeants du FCB et en plein accord avec Christophe et les agents techniques, les élus décidèrent de la pose de faïences aux murs et de carrelages anti-dérapants au sol, ainsi que d'un coup de peinture général. La météo des mois de décembre et janvier combinée avec la trêve hivernale des compétitions imposaient naturellement le choix de ce créneau.

M. le Maire ayant pris l'arrêté municipal permettant le « repos du site » jusqu'à la mi-février, Christophe et son équipe pouvaient ainsi travailler à la réfection décidée et, à ce jour, les vestiaires et les douches du club redeviennent « un lieu fréquentable » pour tous les jeunes sportifs du tour du lac !

Bonne fin de saison aux footeux !

Thierry CASEL, Adjoint à la vie associative

Garderie scolaire : assouplissement des règles de réservation

Le règlement de la garderie scolaire, adopté en décembre 2018 devait faire l'objet d'une période d'évaluation de deux mois.

A l'issue de celle-ci, deux constats majeurs ont été opérés :

- peu de familles (5) se sont vues appliquer une pénalité pour non inscription de leur(s) enfant(s) en garderie.
- des nombreuses inscriptions, prises par sécurité, mais finalement non honorées, les enfants étant pris en charge avant leur entrée en garderie ; ce qui implique un lourd travail de réajustement pour le personnel communal.



Fort de ce constat, la commission scolaire, composée d'élus, de représentants des parents d'élèves et de personnels communaux, a acté la nécessité d'assouplir les règles de réservation propres à la garderie.

La commission qui s'est tenue le 7 février 2019 a validé la proposition de Monsieur le Maire de **passer d'une réservation à la semaine à un système permettant de faire des modifications en cours de semaine.**

Ces modifications allant dans le sens d'une plus grande souplesse ont donc été prises, dans l'intérêt des familles, après un temps d'évaluation et de concertation, doublé d'une étude pour valider la faisabilité technique.

Nous espérons que cette nouvelle réglementation satisfera l'ensemble des utilisateurs de la garderie et permettra à ce service, au combien indispensable, de se poursuivre sereinement.

Nadine Campione, Adjointe aux Affaires scolaires

Festival Lac Culture : A vos calendriers !

Cette année, la semaine de la culture se déroulera du **samedi 11 mai au samedi 25 mai**. Comme chaque année, elle vous offrira un programme varié pour tous et pour tous les goûts.

L'an dernier, plus de 500 spectateurs ont fréquenté cette semaine culturelle. Spectateurs qui n'étaient pas seulement du Tour du Lac mais des diverses communes du Pays Voironnais et même au delà. Preuve que cet événement acquiert une notoriété de plus en plus grande et met en lumière notre territoire.

Au programme 2019 :

- ◆ Samedi 11 mai de la musique à Chirens avec Indi's Quartet : de grands professionnels
- ◆ Dimanche 12 mai à Le Pin, Luc Parson accompagné d'un clown : de la magie, du rire . Tout Public.
- ◆ Vendredi 17 mai spectacle décentralisé du Grand Angle à Biliou « Chansons d'écrivains »
- ◆ Samedi 18 mai à Biliou : « L'île au trésor » par la Cie du Fol Espoir . Tout public
- ◆ Dimanche 19 mai à Montferrat : Théâtre avec la troupe « Les branchés » de Renage
- ◆ Mardi 21 mai : Chansons avec Guy Dallaine à la Résidence Plein Soleil à Montferrat
- ◆ Jeudi 23 mai : Ciné concert à Charavines avec Michel Lestchiner
- ◆ Samedi 25 mai : Musique Lyrique avec 2 chanteuses et un musicien à la salle Pallas à Paladru

L'habituel flyer distribué dans vos boîtes aux lettres vous en dira plus sur ces différents spectacles. Nous vous attendons nombreux.

Nadine Campione, Adjointe à la Culture



Zoom sur le spectacle « Chansons d'Ecrivains » proposé par le Grand Angle

Hélène Gratet & Alain Klingler

L'une est comédienne-chanteuse, l'autre est compositeur-interprète.

L'amour de la littérature, du théâtre et de la chanson les réunit, comme l'envie de dévaliser le répertoire de la chanson.

Sur le plateau, un piano, des chansons d'auteurs de roman et de théâtre, des mots noirs, décapants et souverains.

Ceux de Marguerite Duras, Olivier Py, Michel Houellebecq, Sacha Guitry, Patrick Modiano, Yves Simon, Philippe Djian...

Le temps d'un manuscrit recommencé toutes les trois minutes, le temps d'une chanson.

Durée : 1h20

**GRAND
ANGLE**

A petits pas... à l'école on y va !!

Et revoilà l'opération PEDIBUS, pour la 3ème année consécutive... !!

La municipalité, en plein accord avec les enseignants du groupe scolaire Petit Prince et les parents d'élèves, organisera donc « des journées sans voiture » lors de 4 vendredis entre le 17 mai et le 21 juin.

Les 5 lignes de pédibus traversant la commune sont établies et toujours visibles sur le site de la mairie. Une information ainsi qu'une fiche d'inscription seront dans les cahiers des enfants pour un retour avant le 11 avril aux enseignants qui transmettront les résultats de cette enquête en mairie.



Anciens et nouveaux parents, mobilisez-vous afin de constituer les locomotives citoyennes qui encadreront les groupes d'élèves marcheurs du printemps !

Merci à tous de votre engagement pour le bien-être des enfants !

Elaboration du PLU de Biliou



La procédure d'élaboration du PLU est en cours de finalisation et aboutira dans les prochains mois. Ainsi, la municipalité a présenté le projet de PLU lors de la 3ème réunion publique qui s'est déroulée le 8 avril 2019.

L'équipe municipale, assistée par le cabinet atelier 2 et les services de la DDT et du SCoT de la Grande Région Grenobloise, a ainsi pu présenter aux habitants, lors de cette réunion, le projet de plan de zonage, les futures Orientations d'Aménagement et de Programmation ainsi que le projet de règlement. Les habitants étaient invités, après cette présentation, à échanger avec les intervenants.

A la suite de cette réunion, les habitants pourront rencontrer des élus et membres de la commission urbanisme lors de permanences qui se dérouleront en mairie les samedis 20 avril, 4 mai et 18 mai de 9 h à 11 h 30 et le vendredi 26 avril de 14h à 17h.

Il est demandé aux personnes intéressées de bien vouloir prendre rendez-vous en mairie.

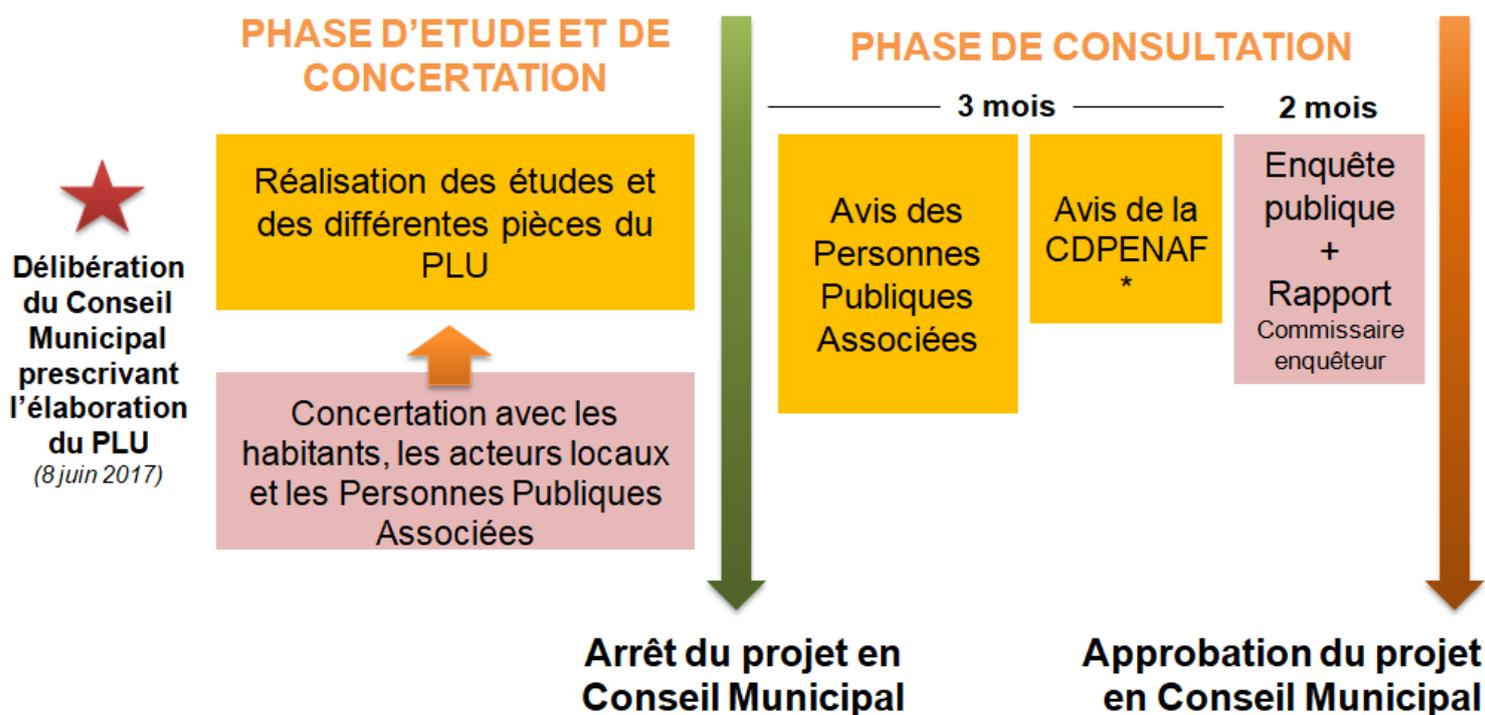
La commune a également engagé, parallèlement au dossier PLU, l'élaboration de son schéma d'assainissement et de gestion des eaux pluviales. Celui-ci permettra, de déterminer les investissements nécessaires, au regard notamment de l'évolution de la commune. En outre, il apportera aux demandeurs d'autorisations d'urbanisme des éléments techniques sur les possibilités de gestion individuelle des eaux pluviales à la parcelle.

Les Billantins seront prochainement consultés lors d'une enquête publique qui concernera le PLU et le schéma de gestion des eaux pluviales.

Pour rappel: un registre de concertation est disponible en mairie.

Une adresse mail dédiée à l'élaboration du PLU est créée pour répondre aux questions des habitants ou recueillir leurs demandes : plu@ville-biliou.fr

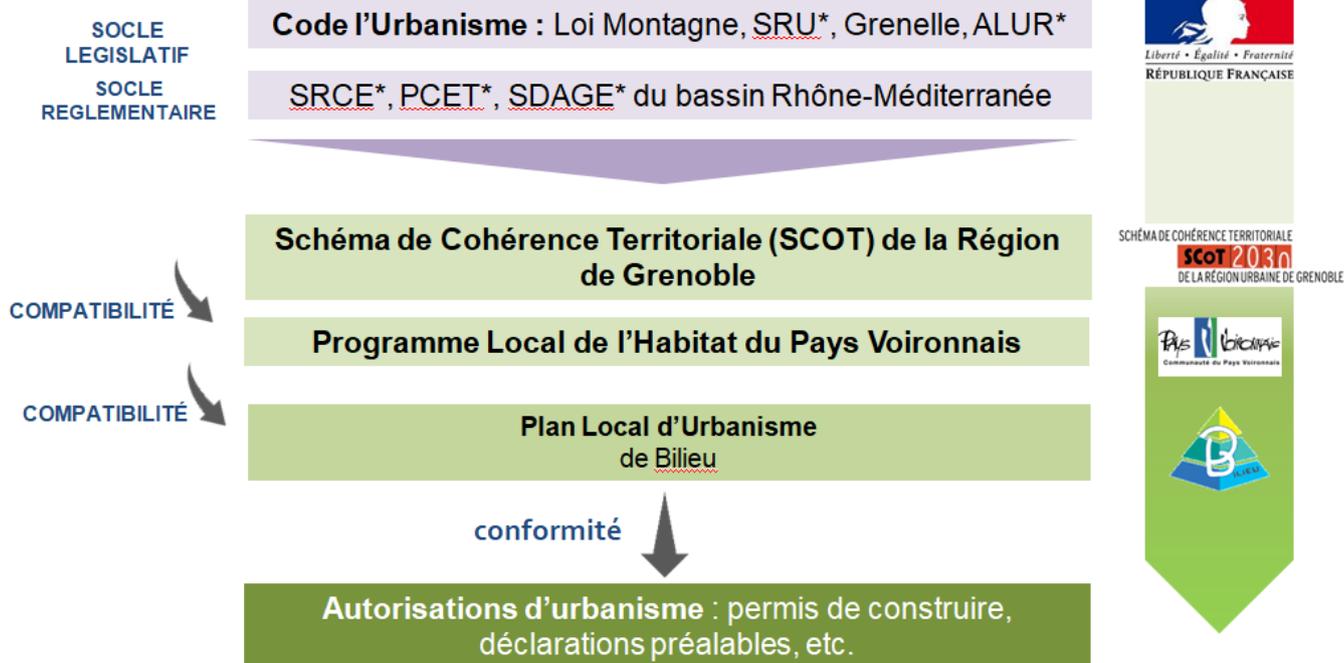
Poursuite de la procédure...



*CDPENAF = Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers

Plan Local d'Urbanisme de Bilieu

Le PLU doit respecter les normes et documents de rang supérieur...



*SRU = Solidarité et Renouveau Urbain

*ALUR = Accès au Logement et Urbanisme Renouveau

*SRCE = Schéma Régional de Cohérence Ecologique

*PCET = Plan Climat-Energie Territorial

*SDAGE = Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

La LOI MONTAGNE concerne toute la commune.

La préservation des espaces naturels et agricoles est une priorité.

L'urbanisation doit se faire en continuité des hameaux et groupes de constructions traditionnelles ou d'habitations existants.

▷ *Exception possible après étude soumise à l'avis de la Commission des Sites.*

Des projets touristiques peuvent être soumis à une autorisation au titre des UTN (Unités Touristiques Nouvelles).

▷ *Après avis de la Commission des Sites.*

Les parties naturelles des rives des plans d'eau sont protégées sur une distance de 300 mètres à compter de la rive.

▷ *Exception possible après étude soumise à l'avis de la Commission des Sites.*

La LOI ALUR promeut la densification des espaces urbains

Lutter contre l'étalement urbain et réduire la consommation d'espace

Prévoir en priorité le développement de l'urbanisation à l'intérieur des espaces bâtis avant de prévoir des extensions urbaines.

Bilan de la consommation d'espace à Biliou depuis 2006

Caractéristiques des logements nouveaux construits entre 2006 et novembre 2018

	Nombre	%	Surface de foncier moyenne par logement	Densité moyenne	Surface totale en ha
Logements individuels isolés	109	69%	1252	8	13,65
Logements individuels groupés	29	18%	564	18	1,64
Logements collectifs	20	13%	258	39	0,52
TOTAL	158 lgts	100%	1000 m²	10 lgts/ha	15,8 hectares

Les prescriptions du SCOT de la Région de Grenoble

Biliou identifiée comme pôle local dans le SCoT

Nombre théorique de logements à construire sur 12 ans : **environ 110 logements (9 lgt/an)** soit 300 habitants supplémentaires

Une densité moyenne de 20 logements par hectares :

40% d'individuel « isolé » - 700 m²/ logement

60% d'autres formes d'habitat – 350 m²/ logement

Potentiel foncier pour les 12 prochaines années :

5,44 ha + 50% = 8,2 hectares

Les prescriptions du SCoT ci-dessus sont les objectifs qui nous sont fixés et que nous devons respecter.

POS ou RNU ?

Notre équipe municipale a hérité d'une situation particulière puisqu'en 2016, notre Plan Local d'Urbanisme, approuvé en 2012, a été annulé par le tribunal administratif.

Depuis lors, l'ancien POS de la commune a, toutefois, été remis en vigueur, et ce, sans limite temporelle.

La loi ELAN adoptée par le Parlement en Novembre 2018 a, cependant, changé les règles applicables. En effet, cette loi a prévu qu'à la suite d'une annulation d'un PLU, le POS préalablement applicable ne peut être remis en vigueur que pour une période maximale de 2 ans. Si aucun PLU n'a été adopté à l'issue de ce délai, c'est le Règlement National d'Urbanisme qui s'applique.

L'interprétation de ce texte de loi pose, néanmoins, problème.

Nous considérons, en nous appuyant sur une jurisprudence constante, que la loi ne peut pas être rétroactive. Ce délai de deux ans ne peut donc pas commencer à courir avant l'adoption de cette loi. Dès lors, ce délai ne peut commencer à courir qu'à partir de l'entrée en vigueur de la loi ELAN, ce qui permettrait au POS de perdurer potentiellement jusqu'en Novembre 2020.

En revanche, les services de l'Etat ont une interprétation beaucoup plus restrictive. Ils estiment pour leur part que le délai de deux ans a commencé à courir dès l'annulation du PLU en 2016, soit avant l'entrée en vigueur de la loi ELAN. Ils appliquent donc les règles issues de cette loi de manière rétroactive. Ils en déduisent que le POS de la Commune de BILIEU, remis en vigueur en 2016, serait donc caduc depuis la publication de la loi ELAN de Novembre 2018. A compter de cette date, la Commune de BILIEU serait, selon eux, sous le régime du RNU.

L'application des règles du RNU conduit à ce que le Préfet prenne la main sur nos autorisations d'urbanisme, la commune étant contrainte de suivre l'avis conforme du Préfet.

Nous contestons vivement cette vision des choses. Toutefois, dans l'attente d'éléments nouveaux, ou de l'adoption définitive de notre nouveau PLU, nous sommes contraints de suivre la position des services de l'Etat et donc de refuser les autorisations d'urbanismes pour lesquelles l'Etat émettrait un avis défavorable.

Bilieu, Village fleuri

Le 26 juillet dernier, le Jury régional des Villes et Villages Fleuris nous a rendu visite pour évaluer le maintien du Label 1 Fleur à Biliu.

Guidés par Monsieur le Maire et le responsable des Services Techniques, Christophe Guéraud-Pinet, ces personnes ont découvert notre commune et ont rendu un avis favorable :

- ◆ sur la valorisation paysagère qui accompagne tout ce qui construit l'identité locale, avec une recherche d'adaptation au contexte paysager et au patrimoine bâti.
- ◆ Sur l'entretien des massifs et jardinières et le travail sur la gestion naturelle des espaces.
- ◆ Sur la reconversion de l'ancien camping municipal en jardin pédagogique.
- ◆ **Le déplacement du Monument aux Morts, avec une réflexion intéressante sur le devoir de mémoire.**

En conclusion : « Le Jury a apprécié la découverte de Biliu. Sa visite a permis de constater le dynamisme et la volonté de la commune d'offrir un cadre de vie agréable aux habitants et aux touristes »

Nadine Dioc, Adjointe au Tourisme



PAROLE DE L'OPPOSITION

AGIR ENSEMBLE : POUR UNE PLUS GRANDE TRANSPARENCE

Le temps des vœux passé, vient le temps du budget. Et cette année, c'est le dernier avant les prochaines élections municipales de 2020. Alors, pour l'équipe municipale réduite (un adjoint, un conseiller délégué et un conseiller municipal ont quitté notre commune depuis plusieurs mois sans avoir démissionné), la tentation est grande de profiter de cette dernière occasion pour lancer des dépenses inconsidérées de travaux et d'équipements (Espace La Sure pour accueillir une « MAM » et l'Ecole de Musique (412 K€ HT), rénovation de l'Espace Chartreuse (648 K€ HT), Route de Montferrat (229 K€ HT), construction d'un trottoir avec écluse au Petit Biliu (85 K€) ...

Depuis des années, nous dénonçons un manque de transparence de la majorité, incapable de nous présenter un projet d'investissements clair à même de garantir un montant fiable. Et aujourd'hui à la veille des élections, Monsieur le Maire dépense à tout va pour séduire ses futurs électeurs !

Et que dire de ces changements successifs imposés aux parents d'élèves en trois mois quant aux modalités d'inscription de leurs enfants à la garderie scolaire? Après une décision ferme arrêtée par la majorité lors du Conseil Municipal de décembre 2018 d'imposer des inscriptions d'une semaine sur l'autre (décision à laquelle nous nous sommes opposés compte tenu d'une gestion impossible pour des parents en activité) voici aujourd'hui un revirement avec un assouplissement des délais d'inscription/ d'annulation présenté par courrier aux parents? Que pensez-vous de cette communication? Pourquoi ne pas avoir interrogé les parents en amont ?

Et voici les remarques formulées dernièrement par une Billantine que nous partageons totalement:

« Je vous écris pour vous faire part de mon incompréhension, de mes interrogations et finalement de mes inquiétudes. De nombreuses informations, pourtant importantes, ne sont étrangement pas portées à la connaissance de l'ensemble de la population, ce qui est pour le moins surprenant ! Comme d'autres Billantins l'ont par ailleurs déjà déploré, ce manque de concertation « volontaire » est loin de « l'esprit démocratique » toujours mis en avant dans notre pays et d'autant plus « paradoxal » si on tient compte des engagements de campagne pris par cet exécutif lors des dernières élections municipales de 2014. Les Billantins doivent être tenus informés des décisions importantes pour la commune qui sont prises en leur nom et surtout ils doivent pouvoir s'exprimer. Qui mieux que les habitants sait ce qui est nécessaire au bien vivre de sa commune. »

« Agir Ensemble » : agirensemble38850@gmail.com

Les membres de l'opposition

Zoom sur les aides énergie du Pays Voironnais

Pour vous encourager à réaliser des travaux d'économies d'énergie, le Pays Voironnais vous propose de nouvelles aides pour isoler votre logement, changer votre chauffage au bois ou votre chaudière fioul.

Changer votre chaudière fioul ou propane pour une chaudière bois

Le Pays Voironnais propose une aide à la conversion des chaudières individuelles fioul et propane par des chaudières automatiques bois d'environ 3000€ soit 20% du montant TTC des travaux sans condition de revenus. Cette aide est cumulable avec d'autres primes sous conditions de ressources comme le crédit d'impôt, ou les aides de l'ANAH.

Isoler votre logement

Vous souhaitez améliorer le confort de votre habitation tout en allégeant vos factures, découvrez les deux nouvelles aides isolation.

La mise en œuvre d'isolants « bio-sourcés » c'est-à-dire des matériaux issus de la biomasse animale ou végétale, garantissant un impact moindre en terme de santé humaine, vous fera bénéficier d'une aide bonifiée.

Remplacer votre chauffage au bois

La mauvaise utilisation du bois bûche ainsi que sa combustion dans des appareils peu performants est en partie responsable de l'émission de polluants atmosphériques et constitue en ce sens un problème majeur de santé publique. Ainsi, le Pays Voironnais propose une aide afin de vous encourager à remplacer votre foyer ouvert (cheminée traditionnelle), insert de cheminée, foyer fermé, poêle et cuisinière avec ou sans bouilleur fonctionnant au bois, antérieur à l'année 2002, par un système à bois ou biomasse plus performant labellisé **Flamme Verte 7 étoiles ou équivalent**. Cette labellisation garantissant de hautes performances énergétiques et environnementales des appareils de chauffage au bois.

Le montant de l'aide accordée pour le remplacement des appareils de chauffage au bois bûche varie de **400 euros** (pour tous) à **800 €** (en fonction de vos revenus), et ce quel que soit l'appareil éligible remplacé. Cette aide est financée par le Pays Voironnais et l'ADEME.

N'oubliez pas également que le choix d'un combustible sec (moins de 20% d'humidité) permet de baisser considérablement les émissions de polluants atmosphériques.

Attention : Pour bénéficier de ces aides vous devez contacter l'AGEDEN avant toute dépense et travaux : 04 76 23 53 50

Plus d'infos : www.paysvoironnais.com

Comment aller à l'aéroport Lyon Saint-Exupéry depuis Voiron ?

La navette Voiron – Lyon St Exupéry, pour des raisons financières et notamment en lien avec les coûts de production trop élevés au regard des recettes commerciales, est supprimée depuis le 16 février 2019.

Néanmoins, et pour continuer à desservir le territoire du Pays Voironnais, Ouibus et Faure proposent une nouvelle desserte depuis le 31 mars. La ligne régulière Grenoble – Lyon St Exupéry desservira l'arrêt Champfeuillet à Voiron, à hauteur de 4 allers / retours par jour.

<u>Aller</u> : Départ de Voiron	Arrivée Aéroport Lyon
5h55	6h45
9h55	10h45
15h55	16h45
20h25	21h15

<u>Retour</u> : Départ Aéroport	Arrivée à Voiron
8h00	8h50
13h00	13h50
19h00,	19h50
21h30	22h20

Les avantages de cette ligne :

- Il s'agit d'une ligne régulière (plus besoin de réserver, néanmoins Ouibus conseille d'acheter son titre de transport en amont du voyage sur www.ouibus.com)
- Desserte du lundi au dimanche toute l'année, y compris les jours fériés
- Desserte directe entre Voiron et l'Aéroport, 50 minutes de trajet
- Possibilité de stationner au Parking relais de Champfeuillet situé à proximité immédiate de l'arrêt
- Accès possible à l'arrêt Champfeuillet en bus du Pays Voironnais (ligne 3)

Toutes les informations sur www.ouibus.com

Attention : Ouibus/Faure nous indique qu'un point sera fait à l'été 2019 sur la fréquentation de l'arrêt Champfeuillet, avec en fonction soit le maintien, soit une adaptation, soit la suppression de cette desserte.

GREGORY KRATTER

NEUF & RÉNOVATION

Placo - Joints - Isolation - Peinture intérieur / extérieur
Décoration - Faïence - Parquet - Salle de bain

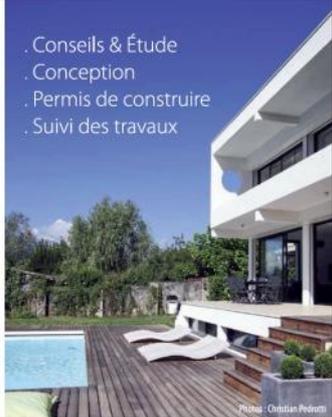
06 07 72 46 13 - 38850 BILIEU

claudie do
architecte dplg | designer

- Conseils & Étude
- Conception
- Permis de construire
- Suivi des travaux

CONSTRUCTION
RÉHABILITATION
EXTENSION
AMÉNAGEMENT

193 montée de Revatière
38850 Bilieu
T. 06 77 28 16 99
claudie.do@wanadoo.fr



fg services

- électricité générale
neuf et rénovation
- dépannages
- antenne et parabole
- alarme et protection
- automatisme de portail
- réseau informatique
- chauffage électrique et EnR

Fabien Garriga
06 75 66 56 60

716 route du Vieux Moulin
38850 BILIEU
T. 04 76 55 29 96
fgservices@orange.fr

BILIEU SAFTI ISÈRE

Vos conseillers de proximité en Immobilier

CHIRENS BILIEU CHARAVINES MONTFERRAT PALADRU LE PIN

Sandrine CREBIER **Benoît LE LANN**
Tél: 06 95 53 82 39 Tél: 06 95 69 69 93

RSAC 791 155 971 Vienne RSAC 410 479 752 Vienne

Communes du Tour Du Lac De Paladru

www.safti.fr *ça le fait !*

ADC TAXIS
TAXI DE BILIEU & DE LA VALDAINE

6 TAXIS CONVENTIONNÉS

TAXI DE BILIEU - CHARAVINES - PONT DE BEAUVOISIN - SAINT GEOIRE EN VALDAINE

04 76 55 77 55

Philippe MARTINEZ
ADC TAXIS

31, Impasse du dos des aigles 38850 BILIEU
lestaxisdulacbleu@wanadoo.fr

RSAC 410 479 752 Vienne - Communes de rattachement: BILIEU - CHARAVINES - PONT DE BEAUVOISIN - SAINT GEOIRE EN VALDAINE




Très Haut Débit en Isère

Le déploiement du THD d'ici 2024 partout en Isère est un engagement fort du Département. Afin de permettre aux Isérois de se renseigner, il est possible de suivre, commune par commune, la progression du déploiement du réseau départemental via le site iserethd.fr



Devoir de mémoire

Depuis plusieurs mois, Monsieur Garin, habitant de Bilieu, a entrepris des travaux de recherche pour mettre à l'honneur les 19 Billantins morts pour la France durant la première guerre mondiale.

Afin de pouvoir partager le résultat de ce travail de mémoire, Monsieur Garin souhaiterait que les descendants de ces jeunes hommes se manifestent et entrent en contact avec lui.

Coordonnées : tel : 06 43 37 89 35
courriel : davidgarin@orange.fr

Art Mouvement Expressivité

Comme chaque année, Art Mouvement Expressivité a repris ses activités dessin, peinture à Bilieu dès septembre. Avec grand plaisir nous avons accueilli 6 nouvelles jeunes filles au premier trimestre et 2 nouvelles adultes parmi les 15 adhérentes.

Comme chaque année, des visites d'expositions, des stages techniques seront organisés ainsi que des séances de peinture en extérieur, dans notre si bel environnement.

À tout moment vous pouvez venir nous rejoindre

- le lundi de 17h30 à 20h (à 19h pour les jeunes),
- le mercredi de 14h à 16h30 (à 15h30 pour les jeunes)



L'adhésion à l'association est de 15€ puis, pour un adulte 130€ par trimestre pour 10 séances ou 90 € pour une carte de 6 séances à faire selon ses possibilités.

Pour un enfant 90€ par trimestre pour 10 séances ou 55€ pour une carte de 6 séances à faire selon ses possibilités.

Pour tout renseignement : Florence ESCAICH-PAQUIEN, professeur diplômé, 06 72 81 40 22.

Vous pouvez nous rejoindre à tout moment.

Marie-Christine DHIEN, présidente.

Club Sourire de l'Age d'Or

Les premiers clubs du 3^{ème} âge ont été fondés en 1960. Le Club Sourire de l'Age d'Or de Bilieu a été créé en 1980, il fêtera donc ses 39 ans en 2019. Il fait partie au niveau départemental d'un mouvement appelé « Les Aînés Ruraux ».

Notre mission est le maintien du lien social contre l'isolement, l'aide au bien vieillir, la solidarité, le contact avec la collectivité, la défense des intérêts des retraités et des personnes âgées.

Le Club de Bilieu a la chance d'avoir des adhérents assez jeunes qui se complètent avec des adhérents plus âgés. La moyenne d'âge est de 75 ans. L'effectif est en diminution : 43 adhérents. Certains, trop âgés ou avec des problèmes de santé préfèrent arrêter leur adhésion.

Tous ensemble, on partage des repas, des voyages, des sorties culturelles et on est heureux de se voir. Retraités et nouveaux retraités, vous êtes les bienvenus. Les rencontres se font les mardis après-midi de 14h00 à 18h00 toutes les 2 semaines. Une rencontre hebdomadaire est à l'étude. Chacun peut apporter des idées pour diversifier les activités.

Peu de changements au bureau :

Co-présidents : Marc DHIEN, Roland CHARTON

Vice-présidente : Michèle BRODURIÈS

Secrétaire : Mireille KAHL Secrétaire adjointe : Mireille FAVET

Trésorière : Aline SERRANO Trésorière adjointe : Marie-Thérèse COMMANDEUR

Membres du conseil d'administration :

Odette TROUILLOUD, Claudine PEGOUD, Dominique et Chantal COLLET-BEILLON.

Les Chiens du Lac Bleu :

Une association qui attire du monde au-delà de Bilieu !

L'association billantine « Les Chiens du Lac Bleu » œuvre plus que jamais à l'amélioration de la relation Homme/Chien. A travers une grande diversité d'actions pédagogiques, elle continue de promouvoir le respect et le bien-être animal.

En 2018, Les Chiens du Lac Bleu ont proposé une dizaine d'évènements : une belle occasion de faire connaître Bilieu car les intervenants et les participants sont venus de loin ! Suisse, Lyon, Hautes Alpes, Drôme, Savoie, Ain...

Et en 2019 de nombreux évènements originaux seront à nouveau proposés :

- Ateliers Cani-cinéma et Treibball : dès le dimanche 17 mars de 10H00 à 12H00 à Bilieu !
- Stage Cavage
- Stage clicker niveaux 1 et 2
- Stage acupressure
- Stage Fleurs de Bach
- Stage 1^{ers} secours canin
- Atelier Phobie des chiens
- Atelier création de snufflemat
- Conférence Nutrition canine
- Conférence Reiki



La promenade est impérative pour l'équilibre de nos chiens !

« En France, nous pensons aimer nos chiens mais nous ne nous en occupons pas assez. Ils sont enfermés, beaucoup trop sédentaires. Et nous pensons qu'un jardin suffit à leurs besoins !

Or, ce qui leur fait le plus de bien, c'est la promenade ! Elle est incontournable pour qu'ils soient équilibrés et vraiment heureux. Parfois l'arrivée d'un enfant dans une famille se fait totalement au détriment du chien dont on n'a plus envie de s'occuper...c'est très cruel pour l'animal ! ».

La première question à se poser avant de prendre un chien est : ai-je le temps, l'envie et les moyens de m'occuper de lui pendant 15 ans ?

Le projet de Cani-Parc à Bilieu permettra aux propriétaires de sortir leur chien plus facilement. Il est une formidable opportunité de le sortir et de jouer avec lui en toute sécurité. « Le projet est innovant et il demande donc du temps pour être financé et accepté. Mais la mairie est à nos côtés et nous comptons bien faire aboutir ce projet en 2019 ! » déclare Sophie Millard, présidente de l'association.

Protection animale : Stop aux chiens à la chaîne !

En 2019 Les Chiens du Lac Bleu lanceront une campagne de sensibilisation au sujet des « Chiens à la chaîne ».



Attachés 24H/24, ces chiens vivent une véritable torture au quotidien. Conséquences : des chiens rendus totalement fous et aboyant constamment ou des chiens apathiques qui se laissent parfois quasiment mourir. « Hélas, en France la législation n'interdit pas ce traitement cruel. Il faut donc faire de la pédagogie, communiquer encore et encore sur les besoins du chien pour arriver à convaincre les propriétaires de les détacher tous les jours. »

Pour aider l'association dans ses actions de Protection Animale, vous pouvez faire un don en ligne ou envoyer un chèque à « la maison des associations, Chiens du Lac Bleu, 35 route de Charavines, 38850 BILIEU ».

Toutes les informations sont sur le site internet www.chiensdulacbleu.fr ou vous pouvez demander des renseignements auprès de Sophie Millard (06 62 02 84 84) ou Valentine Despland (06 59 31 71 25).

Vous pouvez également vous inscrire aux évènements directement en ligne grâce à une billetterie sécurisée sur le site internet.

Les Chiens du Lac Bleu

REPRISE DES CANI-BALADES spéciales Petits chiens !

Nous sommes très sollicités pour la reprise des cani-balades Petits Chiens !

Nous recherchons donc un nouveau **partenaire pour encadrer ces cani-balades**, environ 1 fois /mois.

- vous êtes sympa et de bonne humeur !
- vous avez une approche amicale et positive du chien
- vous avez envie de donner un peu de temps libre à une association qui se démène pour le bien-être animal !
- vous êtes basé sur la Pays Voironnais

Nous serons ravis de vous rencontrer, on attend plus que vous !!!

Appelez Sophie au 06 63 02 84 84



TONIC FORM



Salle Chartreuse, **Bilieu**

Informations et inscriptions :

tonicformbilieu@gmail.com

06-99-77-44-11

Zumba Sculpt :

Zumba suivi d'un renforcement musculaire.

- **Lundi de 19h30 à 20h45**
- **Le Jeudi de 19h00 à 20h15**

Gym posturale/douce :

Renforcement musculaire doux avec étirements et respiration

- **Mardi de 9h30 à 10h30**
- **Jeudi de 10h00 à 11h00**

Stretching :

Étirements et assouplissements du corps.

- **Mardi de 10h30 à 11h15**
- **Jeudi de 20h15 à 21h00**

Fit Training :

Circuits composés de 4 ateliers renforcement et 4 ateliers cardio en alternance.

- **Lundi de 18h30 à 19h30**

Pilates :

Gymnastique douce composée d'ensemble d'exercices posturaux et en mouvements.

- **Jeudi de 11h00 à 12h00**

Regards Billantins

A vos bêches et râteaux aux Jardins de la curiosité partagée !

L'association Regards Billantins met à disposition des jardiniers des parcelles de terrain cultivables sur un terrain communal situé à Biliou, Mas et Grand Rey .

Pour une modique somme (0,50€ du m²), vous pouvez louer une parcelle à l'année et jardiner au gré de vos envies...

« Celui qui s'occupe d'un jardin vit dans la surprise. Une surprise presque toujours heureuse, qui éloigne la nostalgie ou les sentiments négatifs. » (Gilles Clément)

Si vous êtes intéressés, contacter l'association au 06 79 04 43 43 ou associationregardsbillantins@gmail.com <https://regardsbillantins.wixsite.com/lesjardins>



A noter : la randonnée aura lieu le **Dimanche 19 Mai**, départ au **Stade du Grand Bois**.

Association France Alzheimer Isère

L'association **FRANCE ALZHEIMER ISERE**, créée en février 1991 et affiliée à l'Union Nationale FRANCE ALZHEIMER, déploie ses actions sur l'ensemble du département afin d'assurer quatre grandes missions : apporter information et soutien aux familles concernées par la Maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées, informer le public et sensibiliser les professionnels, former les aidants familiaux et professionnels du secteur médico-social, contribuer à la recherche.

Pour répondre aux besoins de la population du Voironnais, France Alzheimer Isère a ouvert début janvier 2019 une **permanence à VOIRON, complétée d'un groupe de parole** :

- Permanence, chaque premier lundi du mois de 16h à 18h avec ou sans rendez-vous, au Centre Culturel de Mille Pas, 72 Rue des Frères TARDY.
- Groupe de Parole, de rythme mensuel et au même lieu ; Contact préalable obligatoire.

La permanence est un lieu d'information et d'écoute. Assurée par des bénévoles formés, elle est ouverte aux familles, personnes malades et proches-aidants, ainsi qu'à toute personne en quête d'information sur la Maladie d'Alzheimer ou les maladies apparentées.

Le groupe de parole, animé par une psychologue et une bénévole formée (et ayant une expérience personnelle d'aidante) apporte le soutien nécessaire aux proches aidants tout au long de la prise en charge de la personne malade.

Contact local : 06 71 58 74 88 pour tout renseignement ou prise de rendez-vous.

France Alzheimer Isère, 18 Allée de l'école Vaucanson, 38100 GRENOBLE

Site web : www.francealzheimer.org/isere.

Inscriptions sur les listes électorales

Depuis le 11 mars 2019 chaque électeur peut accéder au service d'interrogation de sa situation électorale (ISE) sur le site www.service-public.fr afin de se renseigner sur sa commune d'inscription et sur le bureau dans lequel il est inscrit pour voter.

Si l'électeur n'est pas retrouvé par cette application, il est invité à contacter sa commune d'inscription ou à déposer une demande d'inscription sur les listes électorales sur le même site.

Cette nouvelle procédure repose sur le contenu du répertoire électoral unique (REU), créé par les lois du 1er août 2016 et ouvert aux communes depuis le 3 janvier 2019.

Associé à la possibilité de déposer une demande d'inscription sur les listes électorales sur le site www.service-public.fr quelle que soit sa commune de résidence, ce nouveau service contribue à la simplification de la gestion des listes électorales et facilite l'exercice du droit de vote de chaque électeur, y compris après un changement de résidence.

Elections Européennes du 26 mai 2019

Les élections européennes auront lieu le **dimanche 26 mai 2019**.

Le scrutin sera ouvert **de 8h00 à 18h00**.

Le bureau de vote se situe dans la salle d'évolution du groupe scolaire. De nouvelles cartes d'électeur seront distribuées début mai 2019.



Recensement militaire

Si vous venez d'avoir 16 ans, pensez à vous faire recenser. Vous effectuerez cette démarche en Mairie muni(e) de votre pièce d'identité française, du livret de famille de vos parents et d'un justificatif de domicile. Ce certificat de recensement vous sera demandé pour chaque examen ou concours et pour l'obtention de votre permis de conduire.

Etat civil

Suivant les dispositions de l'article 9 du Code Civil, aux termes desquelles chacun a droit au respect de sa vie privée ; ne sont publiés que les actes pour lesquels nous avons eu l'accord des intéressés ou des familles. En 2018, Biliu compte 18 naissances, 12 mariages et déplore 11 décès.

NAISSANCES

CHEVILLAT Giany	29/12/2017
GARAMPON Emilia	08/12/2017
JOHN Ana-Livia	26/12/2017
GELAS Orane	20/04/2018
GIRARD Maxime	04/03/2018
GUERAUD-PINET Célia	15/08/2018
LE LAGADEC Antoine	02/09/2018
MANAOU Margaux	23/01/2018
SANCHEZ Nino	03/10/2018

MARIAGES

BAUCHAU William et LIU Na	29/09/2018
BUDILLON Romain et AGAROSSO Caroline	16/06/2018
BURLET Jacques et BASTRENTA Joëlle	01/09/2018
CLAPERON Nicolas et VOULAZ Lydie	21/07/2018
GRIFFON Cyril et CASTALDO Elodie	28/07/2018
MOLINA Alexandre et CHOLLOUX Sandrine	21/07/2018
MONIN-VEYRETTE Patrick et NEMOZ Isabelle	01/09/2018
TRICOT Jean-Jacques et BRUNEAUX Sophie	16/06/2018

DÉCÈS

CHEVALLET Huguette	24/05/2018	MONIN-VEYRETTE Lucienne	13/10/2018
COTTAZ Michèle	21/02/2018	MOUREY Colette	11/07/2018
DIEN Lucienne	11/11/2018	REYMOND André	09/11/2018
DIOC Laurent	19/02/2018	ROUSSEL Pierre	19/06/2018
LAMBERT Louis	24/03/2018		

Calendrier des manifestations

Samedi 27 avril	Repas des Anciens	CCAS	Espace Chartreuse, Biliu
Mercredi 1er Mai	Exposition de peinture	AME	Groupe scolaire, Biliu
Mercredi 1er Mai	Pucier	Sou des Ecoles	Espace Chartreuse, Biliu
Mercredi 1er Mai	Vente de Fleurs	CCAS	Espace Chartreuse, Biliu
Du 11 au 25 Mai	Festival LAC CULTURE	Tour du Lac et Chirens	Autour du Lac et Chirens
Samedi 11 Mai	Soirée Dansante	FCB	Espace Chartreuse, Biliu
Vendredi 17 Mai	Chansons d'Ecrivains	Le Grand Angle	Espace Chartreuse, Biliu
Dimanche 19 Mai	Randonnée	Regards Billantins	Stade du Grand Bois, Biliu
Vendredi 7 Juin	Audition de fin d'année	Association DoRéMiFaSoLac	Espace Chartreuse, Biliu
Samedi 15 juin	Gala de danse	Reflex Danse	Espace Chartreuse, Biliu
Samedi 22 Juin	Fête de la Musique et Kermesse	Association DoRéMiFaSoLac	Espace Chartreuse, Biliu
Du 21 au 28 juillet	Exposition de peintures	CCAS	Groupe scolaire, Biliu